

21 mars 2000

00.328

Question Dora Barraud**Nuisances?**

Une lettre de la Direction de Shell aux habitants de l'Entre-deux-Lacs informe des travaux d'entretien de ses installations. L'opération, qui a débuté le 17 mars 2000, se terminera vraisemblablement à la mi-avril.

Il est spécifié, et cela se confirme, que des émanations d'odeurs soufrées, des fumées, perturbent l'environnement.

Le Conseil d'Etat peut-il nous fournir des compléments d'informations:

- des contrôles de la qualité de l'air sont-ils effectués durant cette période d'entretien;
- ces émanations ne sont-elles pas nocives pour la santé de la population?

Cosignataires: M. Boss, P. Bonhôte, G. Santschi et M.-A. Crelier-Lecoultre.